

***Rationalisation de la consommation énergétique : quel rôle pour la communication en Algérie ?******Rationalization of energy consumption: which role for communication in Algeria?***Nasreddine BOUZIANE^{1, *},¹ Université de Constantine 3 (Algérie),Nasreddine.bouziane@univ-constantine3.dz

Reçu: 07 / 01 / 2021

Accepté: 20 / 04 / 2021

Publié: 25 / 04 / 2021

Résumé:

Le secteur de l'énergie figure parmi les secteurs les plus stratégiques, l'économie algérienne dépend à 98% aux revenus du pétrole. La demande énergétique interne augmente graduellement et les ressources s'épuisent davantage. La rationalisation de la consommation énergétique demeure impérative non seulement pour les raisons écologiques mais aussi pour préserver les revenus du pays et pouvoir répondre au mieux à la demande de l'économie nationale.

Cet article s'intéressera surtout à la communication, la sensibilisation et tentera de mettre en avant le rôle attendu de la communication afin de contribuer dans la rationalisation de la consommation énergétique. Mais bien avant, nous commençons tout d'abord à démonter le caractère public de l'énergie, puis nous présentons brièvement le secteur énergétique algérien pour montrer ensuite l'utilité d'une action de communication publique en vu d'atteindre tout objectif d'usage rationnel et modéré de l'énergie.

Mots-clés: rationalisation, consommation énergétique, communication publique, énergie, Algérie.

Abstract:

Energy is one of the most strategic sectors; the Algerian economy dependent at 98% on oil incomes. The Internal energy demand is increasing gradually but resources are becoming less every day. The rationalization of energy consumption became imperative not only for ecological reasons but also to preserve the country's incomes and its ability to respond to demands of the national economy.

This article will focus on communication, awareness raising and will try to discuss the expected role of communication in order to contribute in rationalization of energy consumption. But first, we will try to dismantle the public character of energy. After, we briefly present the Algerian energy sector for highlighting then the usefulness of a public communication action in order to achieve the objective of rational and moderate use of energy.

Keywords: *Rationalization, energy consumption, Public communication, energy, Algeria*

* Nasreddine BOUZIANE

Introduction:

Depuis toujours, l'énergie était cruciale pour la vie humaine. Il y'a longtemps, les hommes utilisaient l'énergie de leur corps. Puis ils ont appris à utiliser l'énergie des animaux pour tirer des charrettes ou labourer les champs par exemple. Ils ont ensuite découvert la force du vent et de la mer, et ont ainsi construit des moyens de transport comme les bateaux à voile ainsi que des moulins qui utilisaient la force de vent puis celle de l'eau.

Au fil du temps, les besoins en énergie augmentaient et plusieurs sources sont exploitées notamment le pétrole qui ouvert de nouvelles perspectives tel que l'usage des moteurs à explosion. La combustion est utilisée pour faire fonctionner les voitures, les centrales électriques qui transforment l'énergie obtenue en électricité, et d'autres moyens désormais nécessaires dans la vie quotidienne.

En effet, l'énergie est présente dans tous les aspects de la vie quotidienne, elle fait partie de notre quotidien, même là où on ne l'imagine. Paul Mathis s'étale dans la question dans le cadre d'une volonté de faire comprendre les enjeux de demain. Il démontre que pour obtenir un Jean, produit largement répandu, il faut de l'énergie pour fabriquer les engrais et travailler la terre. Il en faut pour récolter les fibres, pour les transporter, les égrener, les emballer. Et pour tout envoyer jusqu'au port, par camion ou par train, chargement du bateau, transport à Shanghai, transport jusqu'à la filature, machines, transport jusqu'au tissage, teinture, transport jusqu'à l'atelier de coupe, machines, réexpédition par train jusqu'à Shanghai, gestion des entrepôts, transport par bateau. Et chez nous, transbordement, acheminement par camion vers le grossiste, pantalon et jupe jean sont enfin livrés dans le magasin par petit camion. C'est là que le client va en voiture acheter l'objet désiré. L'air de rien, à peine porté, le jean a nécessité l'énergie de 5 litres de pétrole. Il en est de même quand il s'agit de répondre à des besoins plus élémentaires (Mathis, 2011).

L'énergie est donc indispensable pour la vie humaine, sa survie et son développement. L'agence internationale de l'énergie (AIE) signale une montée d'approvisionnement en énergie de 62.91% en 2020 par rapport à 1990 (International Energy Agency, 2020) et une montée de 127.01% en matière de consommation de l'électricité (International Energy Agency, Electricity final consumption, 2020). Elle prévoit également que la demande mondiale d'énergie primaire augmente de 36 % entre 2008 et 2035, soit de 1,2 % par an, pour passer de 12 300 millions de tonnes d'équivalent pétrole (Mtep) à plus de 16 700 Mtep, 93 % de la demande additionnelle proviendra des économies émergentes et des pays en développement suite à la croissance démographique et économique et de l'urbanisation dans ces pays émergents. De plus, l'AIE indique de manière implicite que la production de pétrole conventionnel aurait déjà atteint son pic historique en 2006 avec 70 millions de barils par jour. En 2035, les gisements exploités aujourd'hui ne devraient plus fournir qu'un cinquième de la production totale de pétrole conventionnel, ce qui signifie que plus de 80 % de la production devront provenir de nouveaux gisements en 2035. Cette projection semble fort optimiste (Carbonnier & Grinevald, 2011).

L'Algérie, pays en développement et l'un des économies dépendante à 98% aux revenus du pétrole, devra impérativement équilibrer ses consommations avec son développement afin de bien rationaliser l'exploitation de ses ressources et répondre favorablement et aux besoins de développement et aux exigences de bonne gouvernance économique, politique, écologique.

Il faut dire que la bonne gouvernance n'est pas souvent une qualité requise dans le secteur énergétique algérien. Depuis des décennies, Le débat se focalisait surtout sur la prospection, l'exploration, les découvertes et l'exploitation de nouveaux gisements. Ce n'est que dernièrement et notamment après la baisse des prix du pétrole en 2016 que d'autres voix semble être hausses et de plus en plus écoutés.

Au faite il ne s'agit pas seulement de produire l'énergie mais également et surtout comment la consommer car malgré les avancés enregistrés en matière de production la consommation locale devient de plus en plus un fardeau ralentissant les exportations du pétrole, source principale des revenus algérien sur lequel le budget de l'Etat est calculé annuellement.

Certes, l'évolution démographique et économique a tiré les besoins énergétiques vers la hausse mais également il y'a d'autres facteurs qui impactent irrationnellement la levée de consommation considérée anormale par les spécialistes du secteur, le ministre de l'énergie algérien l'avait confirmé d'ailleurs lors du forum de l'énergie (radioalgerie.dz, 2019).

De ce fait découle la problématique de notre recherche, il s'agit d'une irrationalité de la consommation énergétique en Algérie due principalement aux gaspillages et à la mauvaise gestion énergétique soit par les particulier comme par les entreprises et les institutions. Le directeur des projets au sein de l'Agence algérienne de promotion et de rationalisation de l'utilisation de l'énergie avait déclaré que le potentiel d'économie d'énergie dans le secteur résidentiel (ménages) est près de 8.766 GwH, soit 36% de la consommation totale et la plus importante du pays, suivie du secteur industriel", puis Le transport qui représente pour sa part 32% et le secteur du bâtiment 22%. Il Estimant que la priorité est de lutter contre le gaspillage dans le secteur résidentiel car ce dernier ne produit pas de richesse contrairement à l'industrie et les transports, il a souligné la nécessité de la mise en œuvre de différents outils permettant d'assurer une plus grande efficacité énergétique et souligné l'intérêt d'un travail de communication et de sensibilisation au profit du grand public (Chahed, 2020).

Bref, cet article s'intéressera surtout à la communication, la sensibilisation et tentera de mettre en avant le rôle attendu de la communication afin de contribuer dans la rationalisation de la consommation énergétique. Mais avant d'entamer ce volet, nous commençons tout d'abord à démonter le caractère public de l'énergie, puis nous présentons brièvement le secteur de l'énergie algérien pour montrer ensuite l'utilité d'une action publique, celle de la communication, en vu d'atteindre tout objectif d'usage rationnel et modéré de l'énergie.

1- L'énergie, une affaire de tous :

L'énergie est de plus en plus indispensable pour assurer le bon fonctionnement des activités économiques mais aussi et surtout pour garantir la continuité de mode de vie moderne. Certes l'énergie est un secteur économique de première importance mais derrière toute une civilisation est quasiment dépendante de l'énergie pour son fonctionnement et survie.

De ce fait le secteur énergétique figure parmi les secteurs les plus stratégiques et devient un objet qui suscite, en permanence, le débat. Plusieurs notions alors apparaissent et marquent l'évolution de la conception humaine de l'énergie. On cite à titre indicatif la notion « Le droit à l'énergie » qui s'installe et évolue au fil du temps en amenant les Etats à réagir pour garantir ce droit.

Désormais, l'énergie fait partie non seulement des nécessités de la vie mais elle est reconnue comme partie intégrante du service public dont l'Etat est responsable de fournir tous les efforts nécessaires pour le garantir. En France par exemple, l'assemblée nationale a adopté en 2000 des modifications dans la loi n° 46-628 sur la nationalisation de l'électricité et du gaz du 8 avril 1946 qui ne précisait pas le contenu des prestations correspondant au service public, mais désignait un opérateur chargé du service public et disposait que : " *la production, le transport, la distribution, l'importation et l'exportation de l'électricité* " étaient nationalisés (senat.fr, 2000). Dernièrement, en novembre 2020, il y'a eu une proposition de résolution sous le l'intitulé « pour la constitution d'un véritable service public de l'énergie » (SÉNAT, 2020). Et même avant la loi du février 2000 qui instaurait le droit de tous à l'électricité, La loi du 29 juillet 1998 avait éprouvé le droit de toute personne ou famille en difficultés à une aide de la collectivité pour accéder ou pour préserver son accès à l'énergie parce que « couper le courant », c'est non seulement suspendre l'accès de l'individu à la modernité mais aussi compromettre fondamentalement sa vie, voire sa survie (Frachon, 2002, p. 11).

En effet, ces avancés juridiques en France à titre d'exemple et partout ailleurs pratiquement vient du fait de reconnaître que l'énergie est devenue un bien vital pour l'individu comme pour la société, c'est une reconnaissance par ailleurs que l'énergie est bien social avant tout.

Le caractère public de l'énergie lui aussi avait suscité beaucoup de débats et de questionnements. Certes la reconnaissance notamment juridique approuve ce caractère mais ses impératifs susciteront encore le débat. En 2007 Event Salies et autres s'interrogeaient dans un article Intitulé L'électricité est-elle un bien public ? L'objectif était de montrer que la sécurité d'approvisionnement, est un bien composite, à la fois public impur et privé (Salies, Kiesling, & Giberson, 2007, p. 399). D'autres s'étaient sur autres questions et implications de ce caractère notamment dans un contexte marqué par de nouvelles évolutions technologiques et sociales. En 2013, des professeurs et des experts discutaient dans le cadre du séminaire Intitulé « du service public de l'énergie au service public de l'efficacité énergétique : simple glissement sémantique ou nouvel ordre énergétique ? » plusieurs problématiques (Baumon, 2014) qui reflètent l'évolution du caractère public et notamment l'émergence de nouvelles pistes de réflexion.

Par ailleurs, le débat s'oriente depuis des années vers une large implication des citoyens pour pouvoir surmonter les défis énergétiques, il ne s'agit seulement pas de défendre le droit d'accès à l'énergie mais aussi et surtout responsabiliser les usagers et les consommateurs afin de préserver ce bien. Dessus et Gassin dans leurs ouvrage démontre que l'énergie une affaire de citoyens et que leur participation est inévitable pour relever les défis énergétiques et notamment la maîtrise de l'énergie qui permettra, entre autres, de réduire les émissions de co2. Les auteurs plaident pour de nouvelles pratiques de démocratie participative dans le secteur énergétique (DESSUS & GASSIN, 2004).

Dernièrement, la prise de conscience semble accroître et les défis énergétiques font ressortir ses contributions au large public et l'implication des citoyens semble incontournable, les médias le relate et relate également l'orientation des pouvoirs publics à sensibiliser et à responsabiliser les populations soit pour économiser l'énergie (Ramaiol, 18/06/2018) ou pour les impliquer dans le processus de transition énergétique (Lamoureux, 21/02/2017).

Il est clair que le mode de consommation énergétique actuelle ne tiendra pas pour longtemps pour plusieurs raisons ; des raisons naturelles certes telle que l'épuisement des ressources naturelles mais surtout des raisons humaines qui sont à l'origine de l'épuisement de

ces ressources diverses et entre autres les ressources énergétiques. Un chiffre significatif nous montre le déséquilibre entre les ressources naturelles et son exploitation, pour l'année 2020, 1,6 planète Terre serait nécessaire pour répondre aux besoins de l'humanité de manière durable, c'est-à-dire l'humanité a épuisé toutes les ressources que la Terre est capable de régénérer en un an dans une période de 8 mois. Autrement dit, nous avons pêché plus de poissons, coupé plus d'arbres et cultivé plus de terres que la nature ne peut en fournir en un an. Quant à nos émissions de gaz à effet de serre, elles ont été supérieures à ce que nos océans et nos forêts peuvent absorber (Hafidi, 2020).

Aussi, il faut noter que l'année 2020 était marquée par le Coronavirus qui freinait l'économie mondiale et donc la consommation énergétique pour dire que l'épuisement des ressources auraient été plus significatif dans des conditions normales.

Donc, il est évident encore une fois que le changement de mode de consommation est inévitable pour préserver l'environnement et ses ressources et aussi préserver et la qualité et la vie humaine qui dépend également de l'environnement. En revanche, l'économie et son évolution dépend principalement de l'énergie, ceci dit que le maintien des postes de travail, la création de nouveaux postes et tout ce qui en suit dépendra pareillement de l'énergie. C'est pour cela que la transition énergétique semble offrir la solution souhaitable, garantir l'énergie sans compromettre ni le droit des générations futurs ni épuisement des ressources actuelles.

Les énergies renouvelables ont l'ère de sauver et l'environnement et l'économie mais avant d'y arriver il y'a toute une transition et tout un travail à faire. Certes, le développement technologique des systèmes énergétiques écologiques et son rendements figure parmi les priorités mais le grand défi semble pouvoir créer une synergie collective dont l'ensemble participe activement afin de réussir la transition énergétique qui implique la participation de tous ; pouvoir publics (politique, planification, suivi, encouragement,...), établissements de savoirs (universités, centres de recherche,...), entreprises économique (développent de produits énergétiques, usage des matériaux renouvelables, constructions vertes,...), citoyens (usage lampes économiques, usage intelligent des appareils électroménagers, usage transport public,...).

C'est dans cette optique que les médias et le secteur de communication peut participer à la réussite de transition et à la rationalisation de la consommation énergétique et la prise de conscience en matière environnementale d'une manière générale. Mais avant d'entamer ce volet, nous s'intéresserons tout d'abord au secteur de l'énergie en Algérie.

2- L'énergie en Algérie : un bref aperçu

L'histoire de l'énergie en Algérie s'étale sur de longues périodes. Par contre l'industrialisation de l'énergie remonte à la période coloniale. En effet, c'est une histoire tourmentée et complexe qui en fait un secteur particulier selon Pr. Mustapha Mekideche. IL constate que ce secteur était toujours au cœur des enjeux stratégiques et historiques de l'Algérie (Mekideche, 2009, pp. 154-158); Avant l'indépendance, la guerre de libération nationale avait été prolongée du fait des positions de la France qui souhaitait séparer le Sahara de l'Algérie

pour s'approprier les récentes découvertes pétrolières. Depuis son indépendance, l'Algérie a vu son secteur des hydrocarbures traversé, de façon alternée, par des périodes fastes et des périodes de crise qui ont induit des évolutions et des ruptures du système institutionnel le gouvernant sans jamais remettre en question son caractère stratégique.

Mekideche retrace l'évolution du secteur et considère que les réformes du secteur pétrolier en général sont introduites en période de crise financière et sociale tel que la promulgation de la loi 86/01 portant sur l'ouverture et la libéralisation de l'amont pétrolier, l'amendement et la révision de cette loi en 1991, pour notamment l'élargir à la prospection et aux découvertes de gaz naturel...

Certes, le secteur énergétique a subi de multiples interventions législatives de différentes ordres. Il est régi actuellement par un arsenal de textes tel que Loi n° 02-01 du 05 Février 2002 relative à l'électricité et à la distribution du gaz par canalisations modifiée sept fois à l'occasion des lois de finances à partir de 2010, La Loi n° 05-07 du 28 Avril 2005 Relative aux hydrocarbures modifiée également à plusieurs reprises (2006, 2013, 2016)...

En matière de Maîtrise d'énergie, on note la création d'une agence pour la promotion et la rationalisation de l'énergie par le Décret n°85-235 du 25 Août 1985, ce Décret connaît également plusieurs modifications à travers le Décret exécutif n° 04-314 du 25 Septembre 2004 Modifiant et complétant le décret n° 85-235 du 25 août 1985, modifié et complété, portant création d'une agence pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie, Décret N° 87-182 du 18 Août 1987 Les huiles à base de polychlorobiphényle (PCB), aux équipements électriques qui en contiennent et aux matériaux contaminés par ce produit, Décret exécutif n° 93-161 du 10 Juillet 1993 Réglementant le déversement des huiles et lubrifiants dans le milieu naturel, Décret exécutif n° 93-184 du 27 Juillet 1993 L'émission du bruit, Loi n° 99-09 du 28 Juillet 1999 Relative à la maîtrise de l'énergie

Dernièrement et vu l'évolution de la demande et de la consommation énergétique due aux principaux déterminants de la demande d'énergie à savoir l'évolution démographique et le développement économique, L'Algérie s'est engagée sur la voie des énergies renouvelables. Il est à noter que les combustibles fossiles (pétrole et gaz) répondent à 99% de la demande énergétique nationale. (CHERFI, 2011, p. 29). Aussi, il faut prendre en considération que La demande énergétique croît, le dernier bilan énergétique quand a pu consulter stipule que La consommation nationale totale d'énergie a atteint 59,6 M Tep en 2017, en hausse de +2,1% par rapport à 2016. Elle représente plus d'un tiers (35,9%) de la production totale. Aussi, La consommation finale d'énergie a enregistré une augmentation (+4,1%) pour atteindre 44,6 M Tep, tirée notamment par le gaz naturel (+7,9%) et l'électricité (+6,4%). Par contraste, la consommation des produits pétroliers a connu une baisse (-1,2%), pour la seconde année consécutive (Ministère de l'Énergie, 2018).

Selon d'autres estimations La demande énergétique croît à un rythme de 4,3% par an. Elle passera de 34,7 Mtep en 2007 à 61,5Mtep en 2020 et 91,54 Mtep en 2030 . La demande de gaz croît plus rapidement: 4,68% par an. Sa part dans la consommation totale d'énergie primaire, qui est passée de 33% en 1965 à 63 ,5% en 2007, se poursuivra pour atteindre les 70% du total d'ici 2030. La demande de gaz, qui était de 22 Mtep en 2007 atteindra 40,6 Mtep en 2020 et 63 Mtep en 2030. La majeure partie de l'augmentation de gaz est liée au secteur de la production d'électricité. Le gaz prendra des parts de marché au pétrole et sera le combustible dominant. La demande de pétrole croîtra de 3,68 % par an passant de 12 Mtep en 2007 à 20 Mtep en 2020 et à 27,6Mtep en 2030 (CHERFI, 2011, p. 35).

Ces estimations varieront certainement en fonction de développement économique et peuvent être tirés vers la hausse pour assurer les besoins et des industrielles et des consommateurs d'une manière générale puisque tout développement a un impact sur les modes de consommations énergétiques.

Dans ce cadre, les pouvoirs publics s'orientent vers les énergies renouvelables afin d'apporter des solutions globales et durables aux défis environnementaux et aux problématiques de préservation des ressources énergétiques d'origine fossile à travers le lancement d'un programme pour le développement des énergies renouvelables qui a été adopté par le Gouvernement en février 2011, révisée en mai 2015 et placée au rang de priorité nationale en février 2016. L'objectif consiste à installer une puissance d'origine renouvelable de l'ordre de 22 000 MW à l'horizon 2030 pour le marché national. Il s'agit d'une production de l'électricité à partir des filières photovoltaïque et éolienne en intégrant la biomasse, la cogénération, la géothermie et au-delà de 2021, le solaire thermique, 37 % de la capacité installée d'ici 2030 et 27 % de la production d'électricité destinée à la consommation nationale, seront d'origine renouvelable. Ces filières énergétiques seront les moteurs d'un développement économique durable à même d'impulser un nouveau modèle de croissance économique (MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, 2018).

Le potentiel ne manque pas, selon le ministère de l'énergie, la localisation géographique de l'Algérie lui offre un gisement solaire les plus élevés au monde. La durée d'insolation sur la quasi-totalité du territoire national dépasse les 2000 heures annuellement et peut atteindre les 3900 heures (hauts plateaux et Sahara). L'énergie reçue annuellement sur une surface horizontale de 1m² soit près de 3 KWh/m² au nord et dépasse 5,6 KWh/m au Grand Sud. La ressource éolienne varie d'un endroit à un autre en fonction de topographie et de climat diversifiés de l'Algérie, elle est de 7 m/s dans le Sud est, plus de 8 m/s dans la région de Tamanrasset et le Grand Sud (>8m/s). Egalement, il existe de microclimats sur les sites côtiers d'Oran, Bejaïa et Annaba, sur les hauts plateaux de Tébessa, Biskra, M'sila et El bayadh (6 à 7 m/s). Pour le Potentiel de l'Énergie Géothermique, La compilation des données géologiques, géochimiques et géophysique a permis d'identifier plus de deux cent (200) sources chaudes qui ont été inventoriées dans la partie Nord du Pays. Un tiers environ (33%) d'entre elles ont des températures supérieures à 45°C. Il existe des sources à hautes températures pouvant atteindre 118°C à Biskra. Pour le Potentiel Hydraulique Les quantités globales tombant sur le territoire algérien sont importantes et estimées à 65 milliards de m³, mais finalement profitent peu au pays : nombre réduit de jours de précipitation, concentration sur des espaces limités, forte évaporation, évacuation rapide vers la mer. Schématiquement, les ressources de surface décroissent du nord au sud. On évalue actuellement les ressources utiles et renouvelables de l'ordre de 25 milliards de m³, dont environ 2/3 pour les ressources en surface. 103 sites de barrages ont été recensés. Plus de 50 barrages sont actuellement en exploitation (MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, 2018).

Un autre Programme important celui de l'efficacité énergétique, il vise l'utilisation plus responsable de l'énergie et d'explorer toutes les voies pour préserver les ressources et systématiser la consommation utile et optimale. L'objectif de l'efficacité énergétique consiste à produire les mêmes biens ou services, mais en utilisant le moins d'énergie possible. Ce programme comporte des actions qui privilégient le recours aux formes d'énergie les mieux adaptées aux différents usages et nécessitant la modification des comportements et l'amélioration des équipements. Il prévoit l'introduction des mesures d'efficacité énergétique dans les trois secteurs du bâtiment, de transport et de l'industrie et aussi l'encouragement de la création d'une industrie locale de fabrication des lampes performantes, des chauffe-eau solaires, des isolants thermiques par l'encouragement de l'investissement local ou étranger. Le programme se focalise sur les secteurs de consommation qui ont un impact significatif sur la

demande d'énergie. Il s'agit principalement du bâtiment, du transport et de l'industrie (Ministère de l'Énergie, 2018).

Lors d'une réunion le 29/12/2020, le ministre de l'énergie annonçait la volonté des pouvoirs publics de réduire la consommation de l'énergie à base fossile de dix pourcent par an et la production de 1000 Mw de l'énergie renouvelable. Le ministre confirme que l'Etat subventionne les différents produits énergétiques avec 15 milliards de dollars (électricité, carburant...). De sa part le ministre de transition énergétique et de l'énergie renouvelable déclare la tenue de 15 réunions avec les différents secteurs et la volonté de convertir 220 milles véhicules en GPL en 2021 et l'ambition d'atteindre 30 milles Mw en 2030. (الإذاعة الجزائرية، 2020)

3- Communication et consommation énergétique : rôles attendus

En effet, les attentes en communication dans le secteur énergétique sont de taille ; le processus de rationalisation de la consommation et la communication sur la transition énergétique semble cruciale pour atteindre et les objectifs arrêtés par les pouvoirs publics et les impératifs de la bonne gouvernance et la gestion des biens publics.

Comme nous l'avons déjà souligné, le programme du ministère de l'énergie visant la rationalisation se focalise principalement sur le bâtiment, les transports et de l'industrie²;

Pour le bâtiment, le programme vise à encourager la mise en œuvre de pratiques et de technologies innovantes, autour de l'isolation thermique des constructions existantes et nouvelles. Il s'agit également de favoriser la pénétration massive des équipements et appareils performants sur le marché local, notamment les chauffe-eau solaires et les lampes économiques: l'objectif étant d'améliorer le confort intérieur des logements en utilisant moins d'énergie. La mise en place d'une industrie locale des isolants thermiques et des équipements et appareils performants (chauffe-eau solaires ; lampes économiques) constitue l'un des atouts pour le développement de l'efficacité énergétique dans ce secteur.

Pour les transports, Le programme vise à promouvoir les carburants les plus disponibles et les moins polluants, en l'occurrence, le GPLc et le GNC: l'objectif étant d'enrichir la structure de l'offre des carburants et de contribuer à réduire la part du gasoil, en plus des retombées bénéfiques sur la santé et l'environnement.

Pour le secteur de l'industrie enfin, Le programme vise à amener les industriels à plus de sobriété dans leurs consommations énergétiques. En effet, l'industrie représente un enjeu pour la maîtrise de l'énergie du fait que sa consommation énergétique est appelée à s'accroître à la faveur de la relance de ce secteur. Pour plus d'efficacité énergétique, il est prévu L'encouragement des opérations de réduction de la surconsommation des procédés industriels, à travers un soutien de l'Etat au financement de ces opérations.

En plus, les ménages sont eux aussi concernés par ce processus de transition et de rationalisation énergétique et leurs participation est incontournable. En effet, il s'agit d'une grande mobilisation des citoyens en tant qu'autant mais également en tant que des acteurs énergétiques dans les différentes positions qu'ils occupent. Cela passera nécessairement par un changement de mentalité puis de comportement dits irrationnels sur le plan individuel et collectif.

L'encouragement d'usage des transports publics, des vélos, de GPL, des lampes économiques, des outils et appareillages économiques, des techniques d'isolation, des matériaux verts..., la création, le lancement et développement d'un tissu industriel, une économie, des constructions, des métiers et des chantiers s'inscrivant dans cette optique écologique ou plus ou moins rationnel en matière énergétique nécessite une large participation, donc une grande mobilisation et certainement une masse communication.

Il s'agira tout d'abord d'usage efficace de la communication publique dont le gouvernement, ses différents départements ministériels et ses organes devront la mener à bien afin d'informer la population, expliquer les décisions, le programme et les actions à entreprendre, trouver une bonne compréhension, valorisation de la démarche, acquérir l'aide nécessaire pour le changement, contrôler les représentations collectives... c'est d'ailleurs les rôles de la communication publique que Leila Benlatche considère comme un processus complexe et interactif initié par une collectivité afin d'influencer des comportements et de maîtriser la représentation collective. Elle l'a située dans un domaine indivisible, celui de la communication politique et celui de la communication institutionnelle (Benlatche, 2014, p. 8).

Pour Dominique Bessières la communication publique est devenue graduellement un concept fondamental, elle est reconnue et intégrée comme élément de gestion des services publics (Bessières, 2009), c'est ce qui justifie encore une fois son utilité dans cette démarche de rationalisation de la consommation énergétique.

La communication publique est indispensable dans l'accompagnement des mesures techniques visant la rationalisation énergétique, elle représente simplement l'ensemble des activités entretenues par les institutions afin de transmettre et de partager des informations dans le but d'exposer et d'expliquer les décisions et les actions publiques, promouvoir leurs légitimités et acceptabilités, défendre les valeurs communes et préserver les liens sociaux (Pasquier, 2011, p. 43) c'est une communication formelle par des institutions publiques centrées sur l'utilité publique (Zémor, 2008), c'est-à-dire en ce qui concerne la thématique de notre article, l'utilité de préserver les ressources énergétiques et environnementales, l'utilité d'une meilleure exploitation énergétique caractérisée par la rationalisation, l'usage intelligent et l'équilibre entre les besoins économiques et la protection de l'environnement.

A notre sens, la communication publique est très importante notamment dans les premiers temps pour les citoyens mais également pour le secteur économique qu'il a toujours besoin de visibilité et de projection, donc il a besoin de savoir les priorités, les politiques et les programmes de développement pour agir.

Puis, il y'a tout un travail à faire pour la promotion et de bons comportement et de bons produits. Il s'agit d'assurer l'acceptabilité de programme et ses actions, préparer et assurer la participation des et des intervenants économiques et des usagers.

Enfin, il me semble important de créer une synergie du groupe et faire adhérer tout intervenant qui pourra donner un plus, puisque la communication publique servira à notre sens comme un déclencheur d'un long processus de communication ; communication médiatique en premier lieu, puis viendra la communication économique et sociale...

Conclusion :

Les changements souhaités en matière de rationalisation de la consommation énergétique touchent une large population d'ordre institutionnel et individuel, une simple opération de remplacement des lampes par des lampes économiques touche les ministères, Les wilayas, Les Dairas, les communes et les différents établissements scolaires, universitaires, professionnels, artisanaux, foyers publics et privés...

Il s'agit d'une communication d'envergure qui touchent tous les secteurs ; agriculture, industrie, service et vie quotidienne de tous les citoyens.

Il nous semble important de conjuguer cette volonté de rationalisation à caractère technique par un gros travail de communication, de sensibilisation et d'implication des différents acteurs dans la concrétisation de ces objectifs d'intérêt économique, écologique et social..

De ce fait, nous recommandant qu'un programme et un plan de communication soit mis en place pour accompagner et les efforts et la volonté exprimée par les pouvoirs publics notamment à travers la création de tout une ministère de la transition énergétique et l'énergie renouvelable qui devra, nous l'espérons, accentuer son travail surtout après l'apparition en novembre 2020 du Décret exécutif fixant les attributions du ministre de la transition énergétique et des énergies renouvelables (Décret exécutif n° 20-322, 2020) et le Décret exécutif n° 20-323 portant organisation de l'administration centrale du ministère de la transition énergétique et des énergies renouvelables (Décret exécutif n° 20-323, 2020).

- **Liste Bibliographique :**

- Baumont, C. (2014). *Comptes rendu du séminaire « DU SERVICE PUBLIC DE L'ENERGIE AU SERVICE PUBLIC DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE : SIMPLE GLISSEMENT SEMANTIQUE OU NOUVEL ORDRE ENERGETIQUE ?* Consulté le 12 26, 2020, sur cr-seminaire5-approche-economique-09122013.pdf (urbanisme-puca.gouv.fr)
- Benlatrache, L. (2014). La communication publique en Algérie : entre professionnalisme et reconnaissance. *Revue des sciences humaines* (41).
- Bessières, D. (2009). " La définition de la communication publique : des enjeux disciplinaires aux changements de paradigmes organisationnels", , 35 | . *Communication et organisation [En ligne]* (35).
- Carbonnier, G., & Grinevald, J. (2011). Energie et développement International Development Policy. *Revue internationale de politique de développement [Online]* (2).
- Chahed, N. (2020, 02 12). *Algérie: un potentiel d'économie d'énergie de 36% chez les ménages*. Consulté le 08 02, 2020, sur <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/alg%C3%A9rie-un-potentiel-d-%C3%A9conomie-d-%C3%A9nergie-de-36-chez-les-m%C3%A9nages-/1732287>
- CHERFI, S. (2011). L'AVENIR ENERGETIQUE DE L'ALGERIE: QUELLES SERONT LES PERSPECTIVES DE CONSOMMATION, DE PRODUCTION ET D'EXPORTATION DU PETROLE ET DU GAZ A L'HORIZON 2020-2030 ? *Les Cahiers du CREAD* (96).
- Décret exécutif n° 20-322. (2020, 11 22). Journal officiel N69. Décret exécutif n° 20-322 du 6 Rabie Ethani 1442 correspondant au 22 novembre 2020 fixant les attributions du ministre de la transition énergétique et des énergies renouvelables.
- Décret exécutif n° 20-323. (2020, 11 22). Décret exécutif n° 20-323 du 6 Rabie Ethani 1442 correspondant au 22 novembre 2020 portant organisation de l'administration centrale du ministère de la transition énergétique et des énergies renouvelables. Journal officiel N69.
- DESSUS, B., & GASSIN, H. (2004). *So Watt ? : l'énergie, une affaire de citoyens*. La Tour-d'Aigues, France: Editions de l'Aube.
- Frachon, . O. (2002). Quand l'utopie se fait réalité. Dans O. Frachon, & M. Vakaloulis, *Le droit à l'énergie*. Paris: Syllepse.
- Hafidi, M. (2020, 08 30). *L'humanité épuise toutes les ressources que la Terre est capable de régénérer en un an*. Consulté le 01 03, 2021, sur <https://atalayar.com/fr/content/lhumanité-épuise-toutes-les-ressources-que-la-Terre-est-capable-de-régénérer-en-un-an>
- International Energy Agency. (2020). *Electricity final consumption*. Consulté le 09 12, 2020, sur <https://www.iea.org>

- International Energy Agency. (2020). *Total primary energy supply*. Consulté le 09 12, 2020, sur <https://www.iea.org>
- Lamoureux, M. (21/02/2017). La transition énergétique, l'affaire de tous. *La Croix* .
- Mathis, P. (2011). Introduction : indispensable énergie ! Dans P. Mathis (dir), *Les énergies. Comprendre les enjeux* (pp. 12-20). Versailles: Éditions Quæ.
- Mekideche, M. (2009). LE SECTEUR DES HYDROCARBURES EN ALGÉRIE Piège structurel ou opportunité encore ouverte pour une croissance durable? . *L'Harmattan* , 4 (71), 153-166.
- MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE. (2018). *Energies Nouvelles, Renouvelables et Maitrise de l'Énergie*. Consulté le 10 12, 2020, sur <https://www.energy.gov.dz/?rubrique=energies-nouvelles-renouvelables-et-maitrise-de-lrenergie>
- Ministère del'Énergie. (2018). *Bilan Énergétique National Année 2017*. Consulté le 12 28, 2020, sur https://www.energy.gov.dz/Media/galerie/bilan_energetique_national_2017_edition_2018_5be1ab34022ed.pdf
- Pasquier, M. (2011). *Communication publique*. Bruxelles : éditions de Boeck université.
- radioalgerie.dz. (2019, 04 08). *14 استهلاك الكهرباء تجاوز :منتدى الطاقات بالجزائر* بفترة الزروة ودعوات إلى الترشيد Consulté le 08 05, 2019, sur <http://www.radioalgerie.dz/news/ar/article/20190408/166525.html>
- Ramaiol, G. (18/06/2018). L'économie d'énergie est l'affaire de tous. *Journal Sudouest* .
- Salies, E., Kiesling, L., & Giberson, M. (2007). L'électricité est-elle un bien public ? . *Revue de l'OFCE* , 2 (101).
- SÉNAT. (2020, 11 26). *PROPOSITION DE RÉSOLUTION: pour la constitution d'un véritable service public de l'énergie*. Consulté le 12 27, 2020, sur <https://www.senat.fr/leg/ppr20-160.html>
- senat.fr. (2000). *Projet de loi relatif à la modernisation et au développement du service public de l'électricité*. Consulté le 12 26, 2020, sur
- Zémor, P. (2008). *Communication publique*. Paris : Collection Que sais-je ? .
- الإذاعة الجزائرية. (2020، 12 30). *اتخاذ عدة قرارات خلال الاجتماع المخصص لبرنامج إنتاج الطاقة*. تاريخ الاسترداد 12 31، 2020، من www.radioalgerie.dz/news/ar/article/20201230/204771.html